

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

N° DBC 20201015-07



Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne 47 avenue du Général de Gaulle 63300 THIERS 04 73 53 24 71 contact@cctdm.fr

Membres du Bureau en exercice :

36

Membres du Bureau présents :

73

Total votants:

26

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 15 OCTOBRE 2020 à 11H00

Date de la convocation: 09 octobre 2020

Le Bureau de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 15 octobre 2020 à 11 heures, 47 avenue du Général De Gaulle 63300 THIERS, sous la Présidence de Tony BERNARD.

Membres du Bureau présents :

Tony BERNARD, Stéphane RODIER, Rachel BOURNIER, Olivier CHAMBON, Bernard VIGNAUD, Sophie DELAIGUE, Philippe CAYRE, Jean-François DELAIRE, Frédéric CHONIER, Pierre ROZE, Jean-Pierre DUBOST, Thomas BARNERIAS, Bernard LORTON, Ludovic COMBE, Christiane SAMSON, Daniel BERTHUCAT, Ghislaine DUBIEN, Jany BROUSSE, Georges LOPEZ, Didier ROMEUF, Daniel BALISONI, Claude GOUILLON-CHENOT, Martine MUNOZ.

Membres du Bureau absents excusés :

Philippe BLANCHOZ, Jean-Éric GARRET, Chantal CHASSANG, Michel GONIN, Éric CABROLIER, Caroline GUELON, Serge FAYET, Serge THEALLIER, Didier CORNET, Hélène BOUDON

Membres ayant donné pouvoir :

Sylvain HERMAN à Stéphane RODIER Michel COUPERIER à Georges LOPEZ Patrick SAUZEDDE à Frédéric CHONIER

PROGRAMME D'INTÉRÊT GÉNÉRAL (PIG) DE LA MONTAGNE THIERNOISE 2016-2021 DEMANDES DE CONTRIBUTIONS

Rapporteur : Stéphane RODIER, Vice- Président

Vu la délibération de la Communauté de communes de la Montagne Thiernoise n°40 du 3 mai 2016 acceptant la convention avec l'État et l'Agence Nationale de l'Habitat (Anah) pour la mise en place d'un Programme d'Intérêt Général (PIG) ;

Vu la convention du PIG de la Montagne Thiernoise n° 063-02-16 du 1^{er} juin 2016 signée par l'État, l'Anah et la Communauté de communes de la Montagne Thiernoise ;

Vu la délibération de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne n°20180531-18 du 31 mai 2018 approuvant l'avenant n°1 de la convention du PIG de la Montagne Thiernoise ;

Vu l'avenant n°1 à la convention du PIG de la Montagne Thiernoise du 27 août 2017 signée par l'État, l'Anah et la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne.

Le rapporteur expose au Bureau Communautaire que dans le cadre du PIG de la Montagne Thiernoise, la Communauté de communes a reçu 5 dossiers de demandes de contributions de la part de propriétaires occupants.

Ces dossiers sont établis sur des montants prévisionnels ; ils concernent :

Prénom / Nom	Commune	Montant HT des travaux subventionnables	Taux d'intervention	Contributions CCTDM
GOUILLARDON DAUPHANT Ginette	Arconsat	6 456,00 €	10% (autonomie)	646,00€
POMMIER Sabine	Chabreloche	4 590,00 €	10% (précarité énergétique)	459,00€
SUKUMAR Adhitha	La Monnerie-le- Montel	13 650,00 €	10 % (précarité énergétique) + 20% (travaux sécurité)	2 425,00 €
YTOURNEL Jean-Luc	La Monnerie-le- Montel	13 798,46 €	Chaudière bois	1 500,00 €
RAVE Catherine	Palladuc	18 866,56 €	10 % (précarité énergétique) + 1 500 € (chaudière bois)	3 387,00 €
TOTAL		57 361,02 €	Telephone Visiting	8 417,00 €

Ayant entendu l'exposé qui précède,

TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES: 26

Le Bureau Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Approuve l'octroi des contributions aux propriétaires concernés telles que décrites ci-dessus pour un montant de 8 417,00 euros,
- Autorise le versement des contributions après vérification des travaux ainsi que sur présentation des factures.

TOTAL VOTANTS: 26 Membres présents: 23

Pour: 26

Non-participation:

Contre:

Abstention:

Pour ampliation certifiée conforme, Le Président,

Tony BERNARD,

Maire de Châteldon

